

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 14

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La ville de Payerne compte deux grandes églises moyenâgeuses. La plus ancienne (dans le fond et à droite de la gravure) fut construite à l'époque romane (1000-1200) par des moines dont le monastère a aujourd'hui disparu. Son clocher aux quatre échauguettes fut reconstruit à l'époque gothique avec une «aiguille» pointue, pour le mettre au goût de l'époque qui n'aimait plus le style roman. L'église du premier plan fut construite après la première, et spécialement pour les bourgeois, dans le style gothique. Elle contient le tombeau dit «de la reine Berthe», et qui, en réalité, d'après les dernières recherches, ne serait pas celui de l'«humble reine».





Pour légumes, fruits et baies
Engrais complet Lonza pour jardins
Nitrate d'ammoniaque
Pour un compostage rapide
Composto Lonza
LONZA SA BALE

Entre le Grand Larousse Encyclopédique en 10 volumes et le Petit Larousse

LAROUSSE Le dictionnaire du juste milieu **3 volumes en couleurs**

Aujourd'hui, plus que jamais, chacun a besoin d'un Larousse pour vivre avec son siècle et pour comprendre les événements, les théories, les idées nouvelles qui transforment son existence.

C'est pourquoi il était indispensable de mettre à la disposition de catégories toujours plus diversifiées de lecteurs — à côté du Grand Larousse Encyclopédique en 10 volumes — un dictionnaire encyclopédique plus condensé, et partant plus accessible, mais présentant cependant un tableau complet du savoir de notre époque.

Pour pouvoir offrir à l'homme de notre temps — en 3 volumes seulement — un dictionnaire complet et à jour qui rassemble tous les mots de la langue française et toutes les connaissances humaines, même les plus récentes, c'est à une refonte totale que se sont livrés les rédacteurs spécialisés de la librairie Larousse. Ils ont créé un type nouveau de dictionnaire qui fera date dans l'histoire de l'édition française : le « Larousse 3 volumes en couleurs ».

3 volumes au format 23 X 30 cm, reliés en cuir Alene, rouge ou vert, sous jaquette en couleurs, 3000 pages illustrées en couleurs, 400 tableaux et plans, 400 cartes.

Dates de parution : **Tome 1** : octobre 1965 ; **Tomes 2 et 3** : avril et octobre 1966.

CONDITIONS DE VENTE — PREMIERS PRIX DE SOUSCRIPTION — VALABLES JUSQU'AU 15 AVRIL 1965



- A Souscriptions privilégiées.** Prix garantis de Fr. 121.75 par tome, soit Fr. 365.25 l'ouvrage complet payable en 3 versements de Fr. 121.75, le premier avant le 15 avril 1965, le second avant le 1er novembre 1965 et le troisième avant le 15 mars 1966.
- B Prix de lancement** de Fr. 128.55 pour le tome 1 payable au plus tard 30 jours après la réception du volume.
- C Prix par acomptes.** Fr. 128.55 pour le tome 1 payable en six versements, le premier en avril 1965 de Fr. 28.55, les cinq suivants de Fr. 20.—.

BULLETIN DE COMMANDE VALABLE JUSQU'AU 15 AVRIL 1965

A retourner sous enveloppe ouverte, affranchie à 5 centimes, à la **Librairie Payot, 1, rue de Bourg, 1000 Lausanne.**

Je soussigné soucris au Larousse 3 volumes en couleurs selon la formule * :

- A** Premier versement avant le 15 avril 1965 de Fr. 121.75.
B Versement de Fr. 128.55 au plus tard 30 jours après la réception du 1er tome.
C En six versements, le premier de Fr. 28.55 en avril et les cinq suivants de Fr. 20.—.

Envoi effectué franco de tous frais de port, d'emballage et encaissement.

Je désire recevoir l'ouvrage relié vert - rouge *

NOM :

PRÉNOM :

(en caractère d'imprimerie s.v.p.)

RUE ET N° :

LOCALITÉ :

Date :

Signature :



* Biffer ce qui ne convient pas.

LIBRAIRIE PAYOT 1, rue de Bourg, 1000 Lausanne

comité central

De Pâques fleuries à Pâques closes

L'« Educateur » ne paraîtra pas le 16 avril et le numéro du 23 avril sera entièrement consacré à l'« Edu-

cateur », à l'exclusion du Bulletin. Bonnes vacances donc aux correspondants et aux lecteurs du Bulletin !

G. W.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Ecole normale du canton de Vaud Cérémonie des promotions et de remise des brevets 1965

Liste des brevets

Section des maîtres pour les classes primaires.

Classe A

MM. Marc Bauhofer, à Lausanne ; Edmond Bourqui, à Lausanne ; Daniel Bovet, à Lausanne ; Michel Bühler, à Sainte-Croix ; Claude Burnat, à Cossonay ; Jacques Clerc, à Ballens ; François Combremont, à Yverdon ; Daniel Corthésy, à Hermenches ; Yves Cottier, à Vevey ; Jean-Marc Desponds, à Lausanne ; André Erbeau, à Sainte-Croix ; Alain Künzi, à Yverdon ; Claude Lavanchy, à Lausanne ; Daniel Marti, à Chavannes-près-Renens ; Claude Mignot, à Lausanne ; Willi Oberhäsli, à Moudon ; Yves Panchaud, à Lausanne ; Emile-André Perrinjaquet, à Grandson ; Georges-André Sumi, à Lausanne ; André Tille, au Cernat sur Le Sépey ; Claude Turrian, à Bussigny-près-Lausanne ; Pierre Wagnières, à Territet.

Classe B

MM. Daniel Aubert, au Brassus ; Albin Berruex, à Lausanne ; Jean-Daniel Blanchard, au Day sur Vallorbe ; Henri Chapuisod, à Baugy-sur-Clarens ; François Cochet, à Lausanne ; Richard Deschenaux, à Lausanne ; Denis Emery, à Carrouge ; Jean-Robert Gnaegi, à Lausanne ; Norbert Guignet, à Jongny ; Jean-Pierre Helfer, à Fétigny ; André-Claude Ingold, à Vevey ; Michel Jaton, à Yverdon ; René Jotterand, à Bière ; Michel Leu, à Lausanne ; Jean-Paul Maeder, à Lausanne ; Denis Emery, à Carrouge ; Jean-Robert Gnaegi, à Payerne ; François Nussbaum, à Yverdon ; Jacques Pellouchoud, à Lausanne ; Olivier Roy, à Saint-Prex ; Jean-Jacques Sahli, à Montricher ; Claude Tharin, à Lausanne ; Jacques Vairoli, à Vevey.

Section des maîtresses pour les classes primaires.

Classe A

Mlles Esther Aeberhard, à Savigny ; Mme Claudine Blanc-Jenni, à Saint-Sulpice ; Lucienne Challandes, à Ballaigues ; Nicole Combremont, à Grand-Cour ; Annelise Crausaz, à Penthalaz ; Elisabeth Ducret, à Mathod ; Monique Dufour, à Aubonne ; Marcelle-Alice Eich, à Renens ; Sylviane Galeazzi, à Renens ; Huguette Gentil, à Lausanne ; Josiane Honegger, à Lausanne ; Françoise Jaquet, à Ballaigues ; Mme Annette Keusen-Badoux, au Sentier ; Christiane Lecoultre, à Lausanne ; Françoise Mamin, à Noville ; Nivès Mange, à Lausanne ; Josiane Mathey, à Lausanne ; Lise Mer-

cier, à Tolochenaz ; Anne-Christine Morel, à Fribourg ; Josiane Nicolas, à Yverdon ; Marie-Rose Pécoud, au Sentier ; Lise Perrochon, à Lausanne ; Georgette Raymond, à Rolle ; Juliette Roussy, à Lausanne ; Paulette Ruffieux, à Vallorbe ; Marie-Colette Schwander, à Lausanne ; Lena Steinmann, à Yvonand ; Martine Thévenaz, à Sainte-Croix ; Christiane Thurin, à Féchy ; Marie-Françoise Uster, à Gimel ; Claire Vermeil, à Saint-Cierges ; Marcelle Vuillemin, à Lausanne ; Monique Zwhalen, à Cully.

Section B

Mlles Marie-Louise Agassiz, à Renens ; Evelyne Albrecht, à Lausanne ; Alice Aviolat, à Cully ; Andrée Besson, à Salavaux ; Marylène Bodenmann, à Lonay ; Marie-Anne Christen, à Lausanne ; Lilliane Cornamusaz, à Saint-Légier ; Mireille Corthésy, à Lausanne ; Lisette Dénervaud, à Yverdon ; Claire Diserens, à Lausanne ; Anne-Lise Gatabin, à Prilly ; Andrée Grandchamp, à Préverenges ; Catherine Gyga, à Essertines-sur-Yverdon ; Anne-Françoise Jordan, à Mézières ; Annelise Leuenberger, à La Tour-de-Trême ; Micheline Maulaz, à Yverdon ; Francine Mellet, à Lausanne ; Mme Janine Mignot-Delessert, à Lausanne ; Jacqueline Mikesch, au Brassus ; Danièle Naether, à Lausanne ; Joceline Raymond, à Vevey ; Geneviève Riolo, à Territet ; Antoinette Tille, au Mont-sur-Lausanne ; Geneviève Treboux, à Oron-le-Châtel ; Maryse Vuilleumier, à Lausanne ; Francine Wiedmer, à Montreux.

Section des maîtresses pour les classes enfantines et semi-enfantines.

Mlles Anne-Lise Aubert, à Lausanne ; Denise Bourgeois, à Lausanne ; Claudine Chevalley, à Planchamp-sur-Clarens ; Danielle Cochet, à Yverdon ; Marguerite Comment, à Prilly ; Monique Delapierre, à Genève ; Christine Durgniat, à Aubonne ; Yolande Favez, à Lausanne ; Suzanne Favre, à Epalinges ; Simone Grand, à Orbe ; Sylviane Kägi, à Aigle ; Eliane Mabilie, à Yverdon ; Gilberte Martin, à Etoy ; Anne-Marie Monnat, à Lausanne ; Danielle Tenthorey, à Payerne ; Annemarie Thévoz, à Lonay ; Simone Vaucher, à Lausanne.

Section des maîtresses pour les classes de couture.

Mlles Christiane Borgeaud, à Yverdon ; Huguette Chappuis, à Chexbres ; Marie-Antoinette Chappuis, à Carrouge ; Marie-Claire Chappuis, à Cully ; Eliane Corbaz, au Mont-sur-Lausanne ; Mme Janine Girod-Defrancesco, à Aubonne ; Doris Kramer, à Lausanne ; Eliane Mermoud, à Cossonay ; Madeleine Pradervand,

à Payerne ; Evelyne Preneloup, à Yvonand ; Marinette Rémy, à Ecublens ; Ghislaine Thévenaz, à Sainte-Croix ; Pierrette Vallélian, à Eclépens.

Au total : 134 brevets.

Liste des prix

Prix L.-H. Pelet (excellence) : M. Jean-Robert Gnaegi.
 Prix de volonté : M. Marcel Martin.
 Prix François Guex (pédagogie pratique) : Mlle Françoise Mamin et M. Jean-Jacques Sahli.
 Prix Lucien Jayet (pédagogie pratique) : M. Claude Turrian.
 Prix F.-M. Grand (pédagogie en section enfantine) : Mlle Sylviane Kägi.
 Prix Victor Hugo (fondation Sensine, français) : Mlle Annelise Leuenberger et M. Michel Bühler.
 Prix Ami Rosat (mathématiques) : Mlles Mireille Corthésy et Marie-Rose Pécoud.
 Prix Frédéric Meyer (mathématiques) : M. Emile-André Perrinjaquet.
 Prix Elisée Reclus (fondation Sensine, géographie) : Mlle Yvette Ansermet et M. Maurice Chabloz.
 Prix Dr Paul Jomini (sciences) : M. François Cochet.
 Prix Hermann Lang (chant) : MM. Michel Bühler, Willi Oberhänsli et Claude Tharin.
 Prix Charles-César Dénéreaz (musique vocale) : Mlles Mireille Corthésy et Gilberte Martin.
 Prix Albert Foetisch (violin) : M. Daniel Bovet.
 Prix Auguste Grandchamp (travaux manuels) : Mlles Christiane Haldy et Yvonne Stauffer.
 Prix John Chappuis (travaux manuels) : M. Christian Vuadens.
 Prix Ernest Hartmann (gymnastique) : M. Michel Jaton.
 Prix Jeanne Mange (couture) : Mlles Marylène Bodenmann et Françoise Mamin.
 Prix de la Société Pédagogique Vaudoise (excellence) : Mlles Marie-Louise Agassiz, Sylviane Kägi, Maryse Vuilleumier et M. Pierre Wagnières.

Prix de la Société Pédagogique Vaudoise (pédagogie) : Mlle Anne-Françoise Jordan.

Prix de la Conférence des maîtres (allemand) : MM. Yves Panchaud et Renaud Yersin.

Prix Bernard Dubosson (histoire) ; M. Jean-Pierre Helfer.

Prix des Educatrices des Petits (pédagogie pratique) : Mlles Simone Grand et Anne-Marie Monnat.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (dessin) : Mlle Marylène Bodenmann, MM. Claude Mignot et Jacques Vairoli.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts (modelage) : MM. Max-Olivier Bournoud et Jacques Uster.

Prix de l'Association cantonale des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Doris Kramer.

Prix de la Société cantonale vaudoise de gymnastique : Mlle Nivès Mange.

Prix Jaques-Dalcroze (rythmique) : Mlles Nivès Mange et Maryse Vuilleumier.

Prix de la Banque Cantonale Vaudoise (arithmétique) : Mlle Andrée Besson et M. Denis Emery.

Prix de la Croix-Rouge de Jeunesse : Mlle Geneviève Riolo.

Prix Emile Baechtold (régularité) : Mlles Anne-Lise Gatabin et Simone Vaucher, MM. Edmond Bourqui, Yves Cottier, François Cochet et Gilbert Sahli.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne, jusqu'au 21 avril 1965, dernier délai.

Champtauraz Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Corcelles/Payerne Instituteur primaire.

Prilly Institutrice primaire. Maîtresse enfantine. Ne se présenter que sur convocation. Entrée en fonctions immédiate.

neuchâtel

Félicitations

M. Willy Matthey, qui dirigea durant seize ans la classe supérieure de la Chaux-du-Milieu avec une rare distinction, en menant de front des études scientifiques, a vu son travail acharné couronné de succès. Il vient d'être nommé conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et il occupera simultanément un poste partiel de professeur de sciences au gymnase de cette ville. Appel flatteur et combien mérité !

Avec nos regrets de voir ce très sympathique collègue quitter nos rangs, nous lui présentons nos meilleurs compliments et nos vœux cordiaux pour une carrière féconde.

W. G.

Un départ

C'est M. Willy Zwahlen qui, en dépit de son allant juvénile, nous quitte après avoir accompli une belle carrière de quarante-sept ans dans l'enseignement primaire à La Chaux-de-Fonds. Grâce à son énergie, son intelligence, ses qualités pédagogiques et l'aisance de son élocution, notre collègue se plaça assez rapidement au moment où les postes vacants étaient très rares, les suppressions de classes nombreuses, le Corps

enseignant en pléthore. M. Zwahlen débuta à la Bonne-Fontaine alors nettement en banlieue, actuellement noyée parmi les gratte-ciel. Notre collègue dirigeait aujourd'hui avec distinction une classe de 9^e année où les élèves recevaient une réelle préparation à la vie pratique.

Mais la SPN est la première à devoir lui exprimer sa gratitude. Notre collègue, en effet, fut longtemps président de la grande section des Montagnes puis, durant plusieurs « législatures », membre du Comité central et enfin président cantonal. C'est lui qui vécut la période contestée et laborieuse de notre affiliation à la VPOD, qui eut à mener l'âpre lutte qui y aboutit. Il eut à essuyer pas mal de coups, mais il persévéra où d'autres se seraient laisser vaincre par l'amertume. Ce fut son mérite de conserver le sourire au moment de l'adversité, de ne jamais se départir de l'amabilité et de la courtoisie qui lui sont naturelles. Chacun lui en sut gré et notre association se fit un plaisir de lui décerner le titre de membre d'honneur.

Nous souhaitons à ce membre éminent de la SPN la longue et douce retraite qui soit à la mesure de son dévouement, la récompense la plus méritée.

W. G.

divers

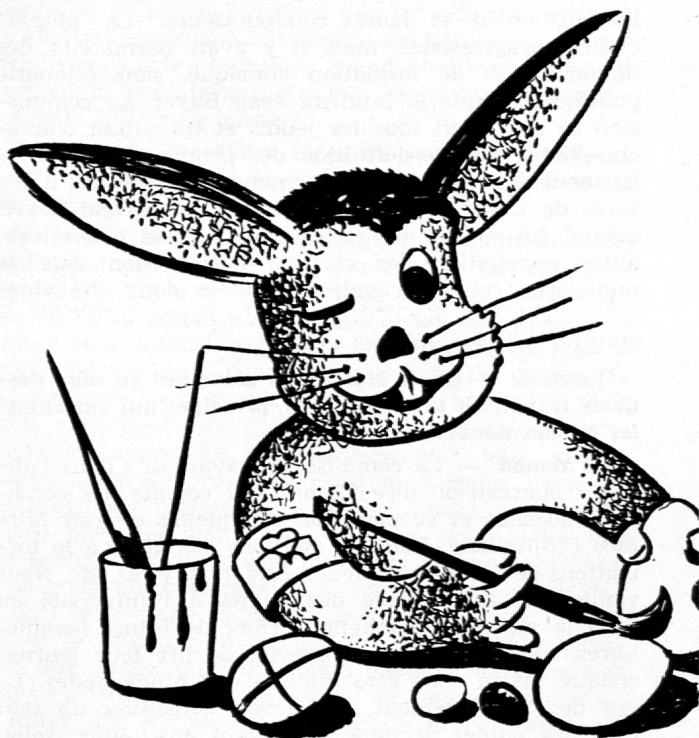
Echange d'appartements

Ménage d'instituteurs français, sans enfants, exerçant sur la côte landaise près d'Hossegor-Cap-Breton, échangerait en juillet, un appartement tout confort, deux chambres, absolument indépendant et pourvu

d'un garage, avec collègue suisse d'une région où il est possible de pêcher la truite (la proposition est valable pour un mois plein, qui peut commencer du 1er au 20 juillet). S'adresser à E. Sonnes, instituteur à Seignosse (Landes).

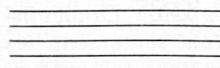


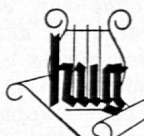
Joyeuses Pâques

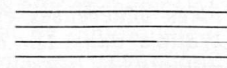


imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût
**corbaz
sa**


Musique




Neuchâtel

Etudiante anglaise (Philosophie, University College, Londres) désire

emploi dans une école de la Suisse française

à partir de l'automne 1965 jusqu'à l'été 1966. Parle l'anglais et l'allemand. Peut enseigner **mathématiques, anglais, philosophie**. Désire elle-même perfectionner son français.

Offres à : Dr Ernst Nef, Waserstr. 42, 8053 Zurich.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

LA PHOTO D'AMATEUR

Une distraction...
mais riche d'émulation.

TOUT chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

partie pédagogique

Nostalgie d'une « autre » école

« L'enseignement en France se porte mal : tout le monde en tombe d'accord ». Ces lignes d'un récent numéro de « Réforme » introduisent un article qui a remué en moi le tréfonds d'idéal enfoui sous des couches épaisses de concessions faites aux nécessités — ou prétendues telles — de tenir compte des contingences pratiques en matière de réformes scolaires.

L'article en cause, pour l'essentiel interview de Gustave Monod qui fut directeur de l'enseignement du second degré dans l'immédiate après-guerre, expose les déboires infinis éprouvés par les réformateurs qui lui succédèrent, pour n'avoir pas su choisir entre la vraie démocratisation des études et la conservation des privilèges scolaires liés à une conception bourgeoise de la société.

Il est curieux de constater, à la lecture des journaux français de toutes tendances, combien forte est la résurgence, dans le désarroi actuel des esprits, des idées généreuses émises par la commission Langevin-Wallon dans les années 1945-49. Non seulement les milieux de gauche auxquels appartenaient les auteurs du plan, mais également d'importantes fractions de la droite se réfèrent de plus en plus à ces vues révolutionnaires qui avaient l'extraordinaire mérite de descendre jusqu'aux fondements mêmes du problème : les fins éthico-philosophiques de l'école. Il n'est pas jusqu'au gouvernement lui-même qui ne tente de calmer ses plus violents détracteurs en se réclamant du fameux plan de 1947¹.

Bien que cent fois trahi et gauchi de toutes manières, l'idéal de Langevin-Wallon n'en continue pas moins de briller dans la pénombre, et pourrait bien rester finalement une des seules références valables dans une situation pour le présent singulièrement confuse.

Au moment où se mettent en chantier chez nous — en ordre dispersé hélas ! — des réformes qui pourraient bien figer pour des générations le visage scolaire des cantons romands, peut-être n'est-il pas trop tard pour faire entendre la voix d'un des seuls survivants de l'équipe qui jeta les bases du projet le plus hardi, le plus humain et le plus généreux qu'il nous ait été donné de connaître.

Rapportons donc ici les passages essentiels de l'interview de « Réforme » :

Question. — Vous avez été, M. le directeur, responsable de l'enseignement secondaire au moment de la Libération. Pourriez-vous, pour nos lecteurs, rappeler les grands principes qui ont commandé votre tâche à ce moment-là ?

M. Monod. — Je n'ai rien fait isolément : je n'ai été que le porte-parole de la commission Langevin-Wallon dont j'étais membre.

¹ L'essentiel du plan Langevin-Wallon a fait l'objet d'un exposé détaillé dans l'« Educateur » du 14 août 1964, p. 480. Rappelons simplement que la pièce maîtresse du système est la cohabitation prolongée jusqu'à 15 ans de toute la jeunesse scolaire, la période d'orientation de 11 à 15 ans comportant un large choix d'activités permettant d'éprouver les goûts et les aptitudes des enfants.

Il faut se rappeler la situation de l'enseignement en 1944. La guerre avait détruit tous les relais : le Corps enseignant n'avait plus de représentants mandatés, le Conseil supérieur n'était pas encore reconstitué. Les syndicats se reformaient à peine, et bien entendu n'avaient pas encore de commission pédagogique. Mais des idées novatrices avaient circulé sous l'occupation. Langevin, en résidence forcée à Troyes, correspondait clandestinement avec des universitaires parisiens sur une réforme nécessaire de l'enseignement. A Alger, un projet avait été élaboré avec, pour rapporteur, M. Durry. Il fallait faire la synthèse de tous les thèmes déjà émis. Langevin et Capitant constituèrent, à l'automne 1944, une commission de membres désignés d'office, et ne représentant qu'eux-mêmes : cinq professeurs au Collège de France, les quatre directeurs de l'enseignement et leurs collaborateurs. La plupart étaient progressistes, mais il y avait parmi eux des universitaires de formation classique, sans étiquette politique, comme le latiniste Jean Bayet. La commission se réunissait tous les jeudis et travaillait d'arrache-pied à une re-définition des principes de l'enseignement. Ce fut elle qui demanda la création d'une sorte de Conseil de l'enseignement du second degré, auquel fut soumis un statut des « classes nouvelles », autre appellation des classes d'orientation que le ministre Jean Zay avait implantées dans une vingtaine de villes dès 1937. C'est de l'application de ce statut que je me chargeai.

Question. — Quels étaient les principes au nom desquels travaillait la commission, principes qui ont animé les classes nouvelles ?

M. Monod. — La commission travaillait « dans l'absolu » pourrait-on dire ! Sans tenir compte des conditions sociales et économiques auxquelles devrait faire face l'Université. Nous ne voulions pas aider à la formation de futurs ingénieurs, soldats, prêtres, etc. Nous voulions avant l'entrée des jeunes à l'Université ou dans la vie professionnelle, former de futurs hommes libres, capables, disait Langevin, de lire leur journal chaque matin sans être victime des propagandes. Le but de l'enseignement, qui devait constituer un tout pour les jeunes de onze à dix-huit ans, était, selon nous, de faire éclore en chaque enfant la part de richesse humaine dont il était porteur. Notre préoccupation était de lui permettre d'acquérir une culture humaniste, au sens large, une culture non utilitaire. Ensuite, pourrait venir la spécialisation.

Ce sont de tels principes qui ont commandé la création des « classes nouvelles ». Ces classes du premier cycle secondaire avaient des effectifs réduits à 25 élèves. En sixième et cinquième², des professeurs, en nombre limité, leur proposaient de nombreuses options, susceptibles de faire jaillir en eux l'étincelle de l'intérêt pour les études. Faire jaillir l'étincelle, tout est là dans l'éducation ; et, pour cela, il n'y a pas de matière privilégiée : une pratique d'atelier, comme une version latine peuvent y parvenir. Nous ne voulions pas que la

² Enfants de 11 et 12 ans (réd.).

(Suite de la p. 254)

culture fût comme une couche de peinture déguisant l'enfant en homme, mais fit de sa part l'objet d'un amour. Les diverses disciplines étaient considérées comme des « bancs d'essai », capables de révéler les aptitudes de l'enfant. D'autre part, ceux-ci apprenaient à se gouverner par autodiscipline, décoraient eux-mêmes leurs salles de classe, faisaient du théâtre, etc.

Question. — Ne craignez-vous pas que cette méthode des « bancs d'essai » n'ait nui, comme on vous l'a reproché, à l'apprentissage des disciplines fondamentales (français, mathématiques, langues mortes et vivantes) ?

M. Monod. — C'était un risque à courir. Mais l'expérience s'étendait sur plusieurs années ; et, une fois l'étincelle jaillie, le temps d'apprentissage de ces disciplines fondamentales se trouvait écourté. Sur un fond d'intérêt, il est facile de faire germer le goût de connaissances nouvelles. Et puis, qu'est-ce qui est indispensable dans l'enseignement du second degré ? On donne trop de place à la tragédie, au XVIIe, et aux mathématiques au détriment des sciences expérimentales. Pourquoi n'étudier que les arts de l'écriture et négliger le cinéma ? Pourquoi ne faire qu'une place réduite aux arts plastiques, abandonnant ainsi le goût de l'enfant pour la musique, par exemple, aux maléfices de la culture de masse ?

Question. — De telles idées ne sont pas familières au Corps enseignant. Avez-vous pu obtenir facilement son concours ?

M. Monod. — Le Corps enseignant est individualiste, traditionaliste, soi-disant « à gauche », en fait très conservateur. A partir d'un certain âge, les professeurs ne sont plus réceptifs à la psychologie des enfants. Il fallait donc intéresser à la pédagogie dans les classes nouvelles, les tout jeunes enseignants, de préférence les moins de vingt-cinq ans, qui ont, en général, le goût et le sens de l'enfant. D'ailleurs, les futurs maîtres devraient apprendre plus sérieusement leur métier. Langevin avait prévu la création d'écoles normales pédagogiques regroupant tous les futurs enseignants (aussi bien les institutrices d'écoles maternelles que les professeurs du second cycle des lycées techniques, classiques ou modernes). La commission, qui luttait contre le préjugé populaire peu favorable à l'enseignant — toujours en vacances — aurait voulu accorder aux professeurs un congé d'études tous les sept ans : c'est le principe américain de l'année sabbatique.

Notez que les stages organisés à Sèvres, après la Libération, avaient manifesté un profond intérêt pour la pédagogie chez beaucoup de professeurs. En 1945, à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, une séance présidée par Jean Bayet, et réunissant les chefs d'établissements de Paris et les maîtres de sixième et cinquième intéressés par les classes nouvelles, s'était déroulée dans une atmosphère d'enthousiasme.

Il est vrai que surmonter le particularisme des enseignants n'est pas une mince entreprise ! Le travail des professeurs en équipe s'est heurté à beaucoup de résistances.

Question. — Les classes nouvelles coûtaient-elles très cher aux pouvoirs publics ?

M. Monod. — Certes ! Mais nous n'en avons cure. Nous estimions que la fonction essentielle d'un Etat digne de ce nom est l'éducation des futurs citoyens. Toutes les autres fonctions doivent être subordonnées à celle-là. De fait, les crédits ne nous furent pas ménagés pour cet enseignement hautement individualisé

que nous souhaitions, dans les quelques années qui suivirent la Libération et au cours desquelles Capitant et Langevin exercèrent leur autorité.

Question. — Et après ?

M. Monod. — Après... ce fut le revirement politique et l'échec de notre expérience. Capitant quitta le ministère en 1948. L'influence politique du MRP devenait plus présente d'année en année, favorisant l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public. Je me retrouvais très seul. Les syndicats ne songeaient qu'à la défense corporative du personnel. Le Corps enseignant, un instant secoué, retourna tout doucement à son conservatisme. Je vis venir le vote de la loi Barangé ; j'offris donc ma démission qui fut acceptée d'emblée.

Question. — La ferveur de 1944 est bien retombée maintenant. Cependant, certains essaient de parler de réformes. Qu'en pensez-vous ?

On a renoncé au primat de la formation du futur citoyen libre. L'enseignement secondaire n'est plus un tout, mais une officine de préparation à l'enseignement supérieur. Ici, l'infidélité au projet Langevin-Wallon est flagrante. L'orientation est prématurée. Est-il normal qu'un lycéen qui se destine aux études médicales ne puisse se préparer au baccalauréat de philosophie ? La propédeutique devrait être une année d'orientation des étudiants, indépendamment de leur formation secondaire.

L'Education nationale a abandonné son droit de regard sur l'ensemble de la formation de la jeunesse : elle a fait des concessions aux autres ministères en matière d'enseignement technique, agricole, etc.

Et puis, il y a toujours le manque de crédits, la sclérose du Corps enseignant. Que d'occasions manquées depuis 1944 !

Puissent nos petits-fils ne point dire à leur tour, jugeant l'histoire scolaire de la Suisse romande en ce dernier tiers de siècle : « Que d'occasions manquées ! »

J.-P. R.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE JEUNES EN AVIGNON

Les Rencontres internationales de jeunes sont organisées dans le cadre du XVIIIe Festival d'art dramatique présenté par le Théâtre National Populaire.

Ces rencontres qui seront réalisées en 1965 pour la onzième fois, sont ouvertes à des jeunes, filles et garçons, âgés de 18 à 25 ans, de toutes nationalités et de formations diverses.

Les jeunes assisteront à trois ou quatre représentations dramatiques données le soir, en plein air, dans la cour d'honneur du Château des Papes, par le Théâtre National Populaire. En outre, ils prendront part à des débats sur le théâtre et à des excursions en groupes qui leur permettront de découvrir la Provence dans les meilleures conditions possibles.

Il y aura deux sessions de sept jours chacune :

— Une du 18 juillet au 25 juillet 1965.

— Une du 28 juillet au 4 août 1965.

Les frais de participation, comprenant le logement, la nourriture, les représentations théâtrales, les excursions en car à travers la Provence, l'assurance, s'élèvent à environ 100 francs suisses.

Inscriptions jusqu'au 1er mai 1965.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Colette MICHELLE, av. de Rumine 47, 1000 Lausanne.

Hommage à C. Freinet

En 1925, voici 40 ans déjà, Freinet publiait son premier journal scolaire : Les Pionniers.

A personne mieux qu'à lui n'allait s'appliquer la devise d'Evariste Gallois : *Hic ego barbarus sum quia non intelligor illis !*

Mais, quelle est donc l'originalité de Freinet ? Où est son message ? On croit savoir !... Situation bien dangereuse, dirait Paul Valéry.

Freinet, je crois, c'est d'abord un état d'âme du maître, fait de recueillement, de confiance en soi, de foi dans la vie et dans l'homme. Etat d'esprit fait d'audace inventive, de joie créatrice, de silence et de respect des êtres.

Conjuguer « être » avant « avoir » ! C'est tout un programme ! Et puis, quels outils merveilleux il a mis dans nos mains : imprimerie pour magnifier le texte encore chaud et chargé d'émotion et de vie palpitante ; une encyclopédie de 600 fascicules qui permettent les conférences d'enfants, les monographies personnelles. Ici commencent les habitudes d'éducation permanente.

Et l'art enfantin lui doit son droit de cité.

Je relisais les entretiens des Rencontres internationales de Genève de 1955 : La culture est-elle en péril ? et je songeais que Freinet, au fond, n'est pas un moderne. C'est un humaniste. Son règne est celui de la culture basée sur le texte.

Maintenant que nous entrons dans une culture ba-

sée sur les images, Freinet fait figure, oh paradoxe, de traditionaliste. On retrouve chez Freinet un peu de Gutenberg, un peu de Léonard et beaucoup de Pic de la Mirandole.

Freinet donne aux rêves des enfants la taille de l'homme. C'est le monde de cette culture qui nous vient de la Renaissance et qui maintenant risque de sombrer dans l'information superficielle que nous devons à la publicité. A Lausanne en 1952, Freinet me disait : « Il n'y a pas d'éducation sans adultes et sans recueillement. »

N'est-il pas piquant de voir que les amis de Freinet ne sont pas, tout compte fait, des partisans du modernisme à tout prix. Ils aiment les choses réelles, chaudes et vivantes. Ils aiment les mains qui prennent et qui tiennent. Ils aiment ce qui fleurit bon l'humain.

Ils tentent de faire de leur classe un haut lieu de silence indispensable à la véritable culture. Ils sont créateurs de liberté mesurée et de bon goût. Depuis 40 ans, Freinet et sa grande équipe nous aide, nous, les modestes artisans des primes écoles, à semer les graines d'un humanisme enfantin qui pour avoir finalement la taille de l'homme, doit revêtir, dans nos classes, celle de l'enfant.

Et c'est peut-être bien cela qui nourrit de sève notre labeur quotidien.

J.-P. Guignet.

Université populaire de Lausanne

Tableau des cours, semestre d'été 1965
Lausanne

1. Histoire de l'art : sites, monuments et musées de Grèce . .	M. J.-M. Pilet
2. Histoire de la musique : la Chanson	M. P.-A. Gaillard
3. Le jazz, un phénomène musical contemporain	M. R. Langel
4. Cours de langue française : explication de textes	M. G. Michaud
5. Littérature française : quelques grands écrivains engagés des XVIIIe et XIXe siècles .	M. H. Hentsch
6. Littérature italienne (en français) : le Paradis de la Divine Comédie de Dante Alighieri .	M. F. Mégroz
7. Histoire des civilisations : la préhistoire et la protohistoire de la Suisse	M. O. Bocksberger
8. Histoire des voyages et des découvertes géographiques .	M. L. Junod
9. Trésors de notre Pays . . .	Divers professeurs
10. Histoire de la philosophie : aspects de la philosophie contemporaine (suite et fin) . .	M. J. Villard
11. Connaissance du caractère : la caractérologie de René Le Senne	M. M. Gex
12. Droit civil	M ^e A. Manuel
13. Criminologie juvénile . . .	M. M. Veillard
14. Mathématiques générales (cours moyen 4e semestre) . .	M. A. Delessert

15. Electronique	M. A. Henchoz
16. Nos aliments, facteurs de santé, facteurs de maladie . . .	Mme C. Kousmine-Meyer
17. Le lac Léman et la protection des eaux	M. R. Monod

Vevey

18. Littérature romande : quelques écrivains romands	M. H. Perrochon
--	-----------------

Montreux

19. Histoire de l'art : l'art populaire et ses traditions	M. G. Mousson
---	---------------

Yverdon

20. Trésors du Pays romand . .	M. G. Kasser
--------------------------------	--------------

Tous renseignements auprès du secrétariat général rue Pichard 12, Lausanne (Tél. 021-22 43 48).

La terre... mitière

Pour les diverses régions du globe, on s'attend à l'accroissement démographique suivant de 1960 à l'an 2000 :

	de 425 à	527	millions
Europe	214 à	353	»
Union soviétique	199 à	354	»
Amérique du Nord	212 à	624	»
Amérique latine	15,7 à	31,9	»
Océanie	273 à	768	»
Afrique	793 à	1284	»
Asie orientale	858 à	2029	»
Asie du Sud			

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**
des

Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

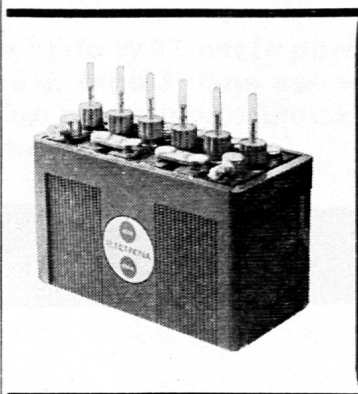
RENNES Restaurant DSR, place de la Gare 7

Pour vos laboratoires

une batterie de confiance

ELECTRONA DURAL

à plaques tubulaires
doubles



la batterie
moderne de
construction
plus robuste,
de long service
et de meilleur
rendement, mais
de volume et de
poids minimes
4 années de
garantie



Fabrique d'accumulateurs
ELECTRONA S. A.
BOUDRY NE Ø (038) 6 42 46

Demandez notre
documentation !

CARAN D'ACHE



« Gouache »

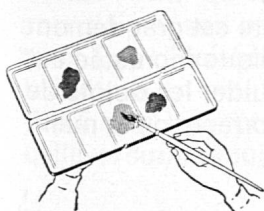
CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes
d'une luminosité incomparable.
Mélange très facile !

Etui de 15 couleurs **11.15**
Etui de 8 couleurs

5.25 et 6.45

Nouveau ! Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs **14.25**



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Alder & Eisenhut AG

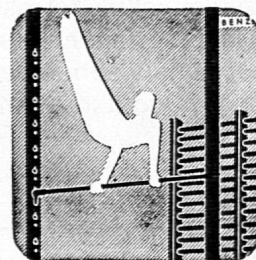
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KÖSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

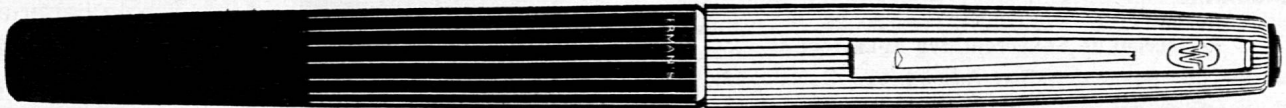
Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle
école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



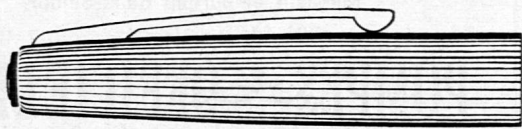
Le nouveau stylo WAT à charge capillaire

tel qu'il se présente:



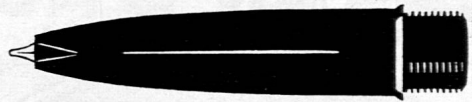
...et voici ses

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.



Capuchon de métal La pièce Fr.5.—
en laiton chromé, muni d'un clip solide très nerveux.

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.



Section avec plume La pièce Fr.6.—
La plume WAT, qui a fait ses preuves, est presque entièrement logée dans le porte-plume, ce qui lui assure une excellente protection.

Waterman a créé pour vous et pour vos élèves le nouveau stylo WAT à charge capillaire, une véritable révolution!

Tout comme l'eau chez les plantes, l'encre du stylo WAT est retenue dans un réseau de minuscules cellules et reste insensible aux variations de la pression atmosphérique. Le stylo WAT n'est jamais subitement vide et **il ne peut pas** tacher ni couler, même en haute montagne ou en avion.

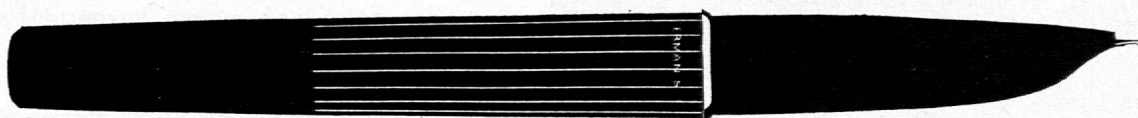
Le stylo WAT ne coûte que 15 francs!

De plus, il est d'un emploi très économique: il se contente d'encre Waterman en flacon, et ses quatre éléments peuvent être échangés sans délai chez les bons papetiers.

L'exercice d'une bonne écriture est grandement facilité par la fine crête métallique incrustée sur la section avec plume pour guider les doigts de l'élève et assurer une tenue correcte de la main.

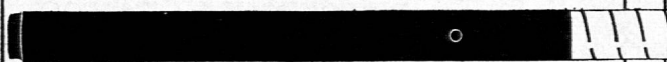
Il ne coûte que 15 francs

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.



4 éléments:

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.



Réservoir à encre =
charge capillaire

La pièce Fr.2.—

C'est là l'idée révolutionnaire qui fait du stylo WAT un instrument si pratique, si sûr et surtout si économique.

dont chacun se trouve en stock chez les détaillants spécialisés, pour être échangé selon vos besoins.



Corps

La pièce Fr.3.65

très résistant, s'adapte parfaitement à la main de chaque élève.

Le remplissage du stylo WAT est très simple, très propre et rapide:

Il suffit de tremper l'extrémité de la charge capillaire dans de l'encre Waterman «88 bleu-floride» pour qu'en 5 secondes déjà elle ait fait son plein et soit prête pour 40-50 pages d'écriture. Pas d'éclaboussures ni de doigts tachés! L'écriture un peu plus pâle avertit que le stylo WAT sera bientôt au bout de sa réserve, mais celle-ci suffira toujours jusqu'à la fin de la leçon.

La plume du stylo WAT existe, à choix, en plusieurs numéros: extra-fine, fine, moyenne et moyenne oblique. Selon les progrès de l'élève, une plume peut être remplacée par une autre sans grands frais, si bien que l'élève dispose alors d'un stylo pratiquement neuf pour une fraction seulement du prix normal d'un WAT.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404,
8004 Zürich, tél. 051 52 12 80



Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

N pour ☐ Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
O ☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
 Nom :
 Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavaré Représentation S. A. — 1211, Genève 13

la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant :
rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves : docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien : 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix : 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat : importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne